

**COMITÉ DE PARENTS POUR LES ÉLÈVES À RISQUE ET LES ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
(EHDA)**

Lundi 15 mai 2023

Réunion en personne à la salle multi 2/3 du centre administratif (Édifice Marcel-Simoneau) DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE à 18 h 30

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

2. PRISE DE PRÉSENCE

PRÉSENCES

Barry, Hugo, représentant professionnel
Chabot, Sophie, représentant direction
Couturier, Carine, parent
Amandine Boichard-Varenne, parent
Demers, Mathieu, parent
Frappier, Mylène, représentant partenaire santé
Glaude, Josée, représentant enseignant
Jutras, Dany, parent
Lessard, Karen, parent
Quintal, Éline, représentant direction
Ramonda, Nathalie, parent
Sri, André, parent
Turcotte, Marie-Éline, parent

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 MAI 2023.

Il est proposé par Mathieu Demers et résolu par André Sri

QUE l'ordre du jour du 15 mai 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 AVRIL 2023.

Carine Couturier, suggère que la phrase page 4 (« Pour pister nos élèves à) pourrait être modifiée par : « Pour identifier nos élèves à risque, on mentionne les pistes à suivre par exemple, la trop grande place des médias sociaux, la cyberdépendance, etc. »

Il est proposé par Hugo Barry et résolu par Mylène Frappier.

QUE le procès-verbal de la rencontre du 17 avril 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. SUIVI AU PV DU 17 AVRIL 2023

Josée Glaude propose une liste (non exhaustive) des organismes à déposer sur le site Internet du CS. Il faut ajouter une sous-section dans le comité ÉHDAA au site Internet : organisme de soutien en Estrie qui inclura le guide de référence plus complet sur les troubles d'apprentissage.

La plupart sont des services gratuits, la liste décrit la mission, les services offerts et les sujets abordés. Elle demande votre aide pour vérifier les informations au besoin.

André Sri et Amandine Boichard-Varenne suggèrent d'avoir les noms de la fondation Dixville et Autisme Estrie.

4. SUIVI DU COMITE PARENTS (MATHIEU)

Aucun suivi n'est nécessaire.

5. SUIVI AU PEVR (PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA REUSSITE)

La direction du SRÉ explique le tableau synoptique avec les 4 orientations du PEVR. Elle souligne certains éléments des profils particuliers, des « boussoles » du bien-être, en attente d'une donnée de départ.

Formations du personnel, dépistage, outils consignment commun du parcours de l'élève,

On questionne sur les outils pour transmettre l'information et ne pas multiplier les documents avec les bulletins déjà en place. On fait remarquer qu'il y a des défis en lien avec les données et une problématique de fuites de données numériques possibles. Des réflexions sur les outils sont encore à faire.

On se questionne sur le taux d'absentéisme par rapport aux suivis et rendez-vous médicaux. Les directions se questionnent sur les absences non motivées et les retraits (ex. : exemptions en lien avec les comportements). On questionne un peu plus sur les absences et les règles possibles.

On questionne le taux d'obtention d'un premier diplôme après 7ans de fréquentation du secondaire.

Nombres d'évènements déclarés dans le PALVI...

École-communauté-famille : laisser les parents s'impliquer dans les écoles, ça fait une différence pour les enfants et cela soutient sa réussite.

Il est question de développement durable.

On souhaite valoriser les voies de qualifications diversifiées :

Bon coup des défis des recrues des élèves de 1^{re} secondaire, pour mieux connaître toutes les sortes de métiers. À poursuivre et bien ajouter les points de services et les classes « particulières ».

Mieux connaître les parcours qui dirigent vers le cheminement particulier et comment voir pour avoir d'autres parcours possibles. Trouver des « plans B-C... »

Bon coup TEVA ! (Vers 15 ans... ?) Peut-être ajouter ces types de discussions dans les écoles et même dans l'élaboration du PI sur les objectifs à plus long terme pour le développement professionnel futur de l'enfant (mieux connaître ses possibilités).

6. SITE EHDAA PARENTS ET CAPSULES A CREER

Les capsules ne sont pas complètement terminées. Elles seront envoyées à la direction du SRÉ lorsqu'elles seront prêtes.

7. ORGANISATION SCOLAIRE 23-24 (POINTS DE SERVICE ET RESSOURCES ALLOUEES)

Comparatif entre l'an dernier et cette année : de 95 à 93 classes, mais 3 nouvelles classes au Touret.

Coquille à corriger :

DIL	Mitchell-Montcalm	2	2	1 =2	1=2
-----	-------------------	---	---	------	-----

Points de service 22-23 VS 23-24

Classes	Écoles concernées	22-23	Total 22-23	23-24	Total 23- 24
COM	Avenues, Des	7	26	6	24
	Boisjoli	2		2	
	Carillon	3		3	
	Montée, De la	3		2	
	Phare, Du	3		3	
	Sylvestre	5		5	
	Triplet	3		3	
TSA	Croisée	7	48	6	48
	Desjardins	5		5	
	Larocque	3		3	
	Maisonnée	3		5	
	Montée, De la	8		10	
	Soleil-Levant	5		4	
	Ste-Anne	8		7	
	Triplet	9		8	
TC	Beaulieu	1	8	1	8
	Brébeuf	1		1	
	Cœur-immaculée	3		3	
	Phare, Du	1		1	
	Saint-Esprit	1		1	
	Triplet	1		1	
Maturation	Saint-Esprit	1	1	2	2
DIL	Mitchell-Montcalm	2	2	2	2
DIM	LaRocque	3	3	3	3
DMG	LaRocque	0	1	0	1
	Maisonnée	0		0	
	Samare, De la	0		0	
	Phare, Du	1		1	
ACC	Avenues, Des	3	15	2	25
	Larocque	2		2	
	Jean XIII	0		2	
	Quatre-Vents	2		2	
	Montée, De la	3		6	
	Mitchell-Montcalm	0		2	
	Phare, Du	4		6	
	Pie-X / Assomption	0		2	
	Saint-Esprit	1		1	
Difficulté d'apprentissage (ressources)	Carillon	1	5	1	5
	Maisonnée	1		1	
	Pie-X / Assomption	2		2	
	Notre-Dame-du Rosaire	1		1	
Différents besoins	Touret	23	23	26	26

Total	132	132	143	143
--------------	-----	-----	-----	-----

Classes d'accueil : beaucoup de nouveaux arrivants, donc plusieurs nouvelles classes, au secondaire, elles sont à pleine capacité.

Pas de questions.

Isabelle Laroche explique les « enveloppes » budgétaires des 38 postes d'orthopédagogues habituels, dans les ressources enseignantes. Pour suivre la courbe des élèves, il y aura 49 postes l'an prochain répartis dans les différentes écoles. Chaque école pourra ajouter des ressources en orthopédagogie à la base (subsidiarité, possibilité des choix par les écoles). L'an dernier, c'est 51,1 postes qu'on avait réparti en attendant de revoir l'affectation des orthopédagogues. Les écoles ont ajouté l'équivalent de 15 postes en orthopédagogie en 22-23.

Prévisions des ressources affectées aux élèves HDAA - MAI 2023

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Catégorie d'emplois	2022-2023 (REEL)	2023-2024 (PREVISIONNEL)
	ETP - Postes	ETP - Postes
Enseignants:		
Champ 1,1	59,5000	58,5000
Champ 1,2	51,1000	49,0000
Champ 1,3	108,0000	109,0000
Autres 1,5	9,0000	10,6700
Ens. Ressources (sec.)	9,6000	9,6000
Total	237,2000	236,7700
Professionnels		
Psychologie	19,2000	18,8000
Psychoéducation	36,6000	37,0000
Orthophonie	13,6000	13,6000
Total	69,4000	69,4000
Autres professionnels		
Conseiller d'orientation	8,8000	8,8000
Anim. vie spirit. et comm.	8,0000	8,0000
Agent service social	1,0000	1,0000
Ergothérapeute	3,0000	3,0000
Total	20,8000	20,8000
Soutien technique		
Technicien interprète	8,2666	8,9829
Tech. en travail social	1,0000	1,0000
Tech. en éducation spéc.	149,6809	À déterminer
Préposé aux élèves hand.	39,5690	à déterminer
Technicien en prévention violence et toxicomanie	1,0000	1,0000
Total	10,2666	10,9829
Grand total	337,6666	337,9529

NOTES:

* Les postes affectés à la formation générale adulte et à la formation professionnelle sont exclus de ce tableau

Ce tableau n'inclut pas les ajouts suite à la mesure de ré-investissement.

P:\A205\Communi\DOTATION\EHDA\Ressources EHDA\Resoursesehd_mai 2023.xlsx

2023-05-15

Le nombre de professionnels demeure le même. Le ministère ayant assoupi ses critères pour l'affectation du nombre d'heures aux élèves EHDA, il y a eu révision du CSS et des critères de l'attribution des ressources pour les techniciens et techniciennes en éducation spécialisée

(TES) pour augmenter la stabilité du personnel pour plus de flexibilité dans les écoles. Ainsi, les écoles auront des 15 heures ou des 30 heures de présence (temps plein).

150 postes TES sont au CSS. Avec les ajouts des écoles, c'est l'équivalent de 250 TES présents dans les écoles.

André Sri souligne que le même genre de discussion a eu lieu au Cégep de Sherbrooke.

Carine Couturier questionne sur le code possible d'un élève entre 99 et 50.

- question sur les postes de soutien technique et autres professionnels (AVSEC, agent service social, techniciens interprètes, etc.)

Karen Lessard questionne sur les points de services enlevés, les élèves font la transition surtout au secondaire.

Mylène Frappier questionne sur le service d'ergothérapeute, ex. : à l'école du Touret. Isabelle Larocche répond que les mandats octroyés entre le milieu scolaire et celui hospitalier sont très différents.

Il y a 3 « postes » d'ergothérapeutes et 3 remplacements sur d'autres postes de professionnels non-comblés qui sont au SRÉ. Chacune des ergothérapeutes a une journée de présence à un point de service TSA. Il y a un support conseil possible et des offres de formation auprès du personnel (recommandations et adaptations possibles à faire par les enseignants).

RECOMMANDATIONS SUR L'ORGANISATION SCOLAIRE 23-24 :

- Questions sur les besoins :

Le point conseiller d'orientation : est-ce que le service est suffisant ? ex. : pour mieux orienter les élèves vers des choix de carrières, pour mieux faire connaître le milieu de la formation professionnelle. Comment faire un meilleur accompagnement auprès des élèves ? Éline Quintal indique que les conseillers d'orientation sont de plus en plus dans des sous-groupes, ou dans des plus grands groupes.

- Pas de nouvelle recommandation selon le contexte actuel. Sauf, garder précieusement les ergothérapeutes en milieu scolaire.

CRITERES DE REPARTITION ET AFFECTATION DES ORTHOPEDAGOGUES 2023:

CRITERES DE REPARTITION :

LE MODÈLE RETENU EST BASÉ SUR 3 CRITÈRES

- 1- Nombre d'élèves au préscolaire 5 ans + premier cycle du primaire /école afin de travailler en prévention/intervention RAI / école sur 3 ans (Poids accordé: 20%)
- 2- Nombre d'élèves à risque de la 1^{re} à la 6^e année (65% et moins en lecture, écriture, maths résoudre et maths raisonner)/école sur 3 ans (Poids accordé: 50%)
- 3- IMSE (1/8,6 pour 7-8-9-10, 1/12 pour 4-5-6), 1/13,65 pour 1-2-3) (Poids accordé: 30%)

RÉPARTITION PAR ECOLE :

001 - BEAULIEU	1,2	029 - SAINTE-ANNE	1
003 - CHAMPLAIN	1	033 - SYLVESTRE	1,4
004 - COEUR-IMMACULÉ	2,2	034 - De CARILLON	2
005 - DESJARDINS	1,4	035 - NOTRE-DAME-des-CHAMPS	0,8
006 - DESRANLEAU	1,2	037 - La SOURCE-VIVE	1,4
007 - DES AVENTURIERS	1,4	038 - BRÉBEUF	1,4
008 - Du BOISÉ-FABI	1	041 - Du BOISJOLI	2
009 - HÉLÈNE-BOULLÉ	0,6	042 - De la MAISONNÉE	1,6
010 - JEAN XXIII	1,4	044 - ALFRED-DESROCHERS	1,6
013 - LAROCQUE	1,4	045 - EYMARD	1
014 - De la CROISÉE	1,2	046 - Du JARDIN-des-LACS	1,4
016 - MARIE-REINE	1,2	048 - NOTRE-DAME-de-la-PAIX	0,6
017 - Du SOLEIL-LEVANT	1,4	049 - L'ÉCOLLECTIF	0,4
018 - NOTRE-DAME-DE-LIESSE	1,8	050 - La SAMARE	0,6
019 - De la PASSERELLE	0,8	055 - École des Enfants-de-la-Terre (Primaire)	0,8
021 - NOTRE-DAME-du-ROSAIRE	1,6	Des QUATRE-VENTS (2 pavillons)	1,4
024 - Du SACRÉ-COEUR	0	PIE-X-de l'ASSOMPTION (2 pavillons)	2,2
025 - SAINT-ANTOINE	1	Des AVENUES (2 pavillons)	2,8
026 - SAINT-ESPRIT	1	Des DEUX-RIVES (2 pavillons)	1,8
		Total	49

8. SUIVI DES COMMUNICATIONS / QUESTIONS REÇUES

Rien de particulier.

9. SUIVI DU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Rien de particulier.

Prochaine rencontre mercredi de cette semaine (17 mai 2023).

10. RETOUR SUR LA RENCONTRE

Nathalie Ramonda mentionne qu'elle retournera les capsules, déjà faites pour une approbation possible, par courriel à tous.

Josée Glaude se questionne sur les activités et les façons de mieux informer les jeunes et les parents (ex. : Le défi des recrues). Il faut donc continuer d'en faire la promotion !

Dernière rencontre ? Des besoins ?

Après une brève discussion, ce ne sera pas nécessaire.

La prochaine rencontre aura lieu l'an prochain lors de l'assemblée générale du comité EHDA.

Isabelle Laroche exprime des remerciements aux parents et autres membres du comité.

Merci pour le repas, ce fut très apprécié !

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Josée Glaude et résolu par Éline Quintal.

QUE la séance soit levée.

A l'année prochaine !

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

